

SUR LA PISTE DES TOPONYMES MADAWASKAYENS OU PETITE HISTOIRE DE CARTES

par Andrée Héroux

Les cartes paraissant aux pages 602, 603 et 604 de la nouvelle édition de l'*Histoire du Madawaska* ont elles aussi leur petite histoire. Au départ les co-auteurs du nouveau volume souhaitaient produire "une carte-synthèse hors-texte mentionnant tous les noms de lieux utilisés par Thomas Albert dans son oeuvre."

En mars 1980, Adrien Bérubé obtient du Conseil des Arts du Canada une petite subvention de recherche lui permettant de réaliser le projet. Il retient alors les services d'Andrée Héroux, une étudiante-géographe de l'Université Laval, comme assistante de recherche et cartographe.

Andrée Héroux raconte ici, avec une pointe d'humour, les différentes étapes de son travail, surtout celles qui ont précédé le dessin proprement dit des cartes. On y constatera, entre autres choses, la très grande rigueur intellectuelle et la somme considérable d'effort de toutes sortes déployées par Madame Héroux avant même qu'un premier nom fût "prêt à paraître sur une carte."

IL ETAIT UNE FOIS...

C'est ainsi que débutent les contes de fées, les histoires d'amour et les travaux de cartographie. Comme matériel de départ, environ 360 noms de lieux à localiser, tous tirés du même ouvrage, l'*HISTOIRE DU MADAWASKA* de l'abbé Thomas Albert.

Une question s'est alors posée: comment harmoniser cette cartographie lorsque les éléments à représenter passent de la colline Martin à des unités territoriales plus vastes et surtout beaucoup plus éloignées, par exemple la Corse, les Bermudes ou l'Égypte.

Décision fut prise de n'indiquer que les toponymes de l'Est de l'Amérique du Nord. Cette option ne devrait nuire en rien aux lecteurs. Les "exclus" sont bien connus et repérables dans tout bon atlas. Ils s'insèrent souvent au texte de Thomas Albert à l'intérieur d'une figure de style

et ne réfèrent qu'indirectement à l'histoire madawaskayenne.

Après cette première élimination, 298 appellations demeuraient en lice. Nous devions les inscrire sur un nombre minimum de planches. Des considérations techniques entraînent en ligne de compte mais surtout il importait de saisir l'**inconscient territorial** de Thomas Albert, ce qu'une sectorisation à outrance n'aurait pas permis. (1)

Au plan pratique, lorsque plus d'un nom s'appliquait au même point, il fallait les écrire en ordre chronologique, l'appellation la plus récente étant portée en majuscules. Aussi, ordre formel de respecter l'orthographe de l'auteur.

POURQUOI TROIS CARTES?

Pour faciliter le choix du découpage territorial et de l'échelle de travail, nous avons

alors regroupé les toponymes premièrement selon la nature géographique de l'élément représenté (localité, territoire, cours d'eau, voie de communication, etc.) et ensuite, en huit groupes, selon l'appartenance à l'un des territoires suivants: 1. Maréville (2); 2. Madawaska québécois; 3. Madawaska état-unien; 4. fleuve Saint-Jean; 5. Nouveau-Brunswick-divers; 6. Nouvelle-Ecosse-Cap-Breton-Ile-du-Prince-Edouard; 7. Québec-divers; 8. Etats-Unis-divers; 9. Autres. Cette répartition a mis en évidence des secteurs à forte densité d'information. Les concentrations observées et la logique interne du livre suggéraient la production de 3 cartes. D'abord, LE BAS-SAINT-JEAN: on y retrouve le point de départ de l'histoire madawaskayenne et les lieux d'origine des fondateurs. Deuxièmement, LES TROIS FRONTIERES concrétise le cœur du volume. Le dessin est centré sur le Haut-Saint-Jean et représente le Madawaska au sens large. Enfin L'ACADIE, LE QUEBEC, L'AMERIQUE situe ces territoires dans l'ensemble nord-américain.

Les esquisses ont été réalisées au 1:500 000ième dans les deux premiers cas et au 1:400 000ième pour la dernière figure. Cette décision fut prise en fonction des caractéristiques de l'information à cartographier, de la disponibilité des fonds de carte et du format de la réédition.

VOYAGE AU COEUR DU TEMPS

Voilà les règles de mission bien définies. 225 unités différentes devaient être fixées sur un support cartographique. L'opération localisation s'est alors mise en branle.

En effet, une liste de 225 noms géographiques ne suffit pas. Thomas Albert ne nous dit pas où exactement sont situés sur la carte les lieux dont il parle. Il fallait donc que la situation de chaque toponyme à cartographier soit appuyée sur au moins un document indépendant.

Pour ce faire, une vingtaine de cartes récentes, dressées à Ottawa, par Energie, Mines et Ressources ont d'abord été consultées. Leur échelle varie du 1:10 000 000ième au 1:50 000ième. Nous y avons repéré près de 180 toponymes.

Pour les quelques quarante-cinq noms encore en suspens, nous avons ensuite eu recours

à plusieurs sources. Il a fallu fouiller la collection de cartes anciennes de l'Université Laval. Les relevés de Joseph Bouchette (1815-1831) furent particulièrement utiles.

Nous avons feuilleté des atlas historiques. Ils donnent accès à des documents très anciens et peu accessibles autrement. Il faut toutefois se souvenir que les cartographes du temps n'avaient pas les moyens d'aujourd'hui. Des imprécisions peuvent naître d'où la nécessité de confronter les informations obtenues de différentes sources.

UN CASSE-TETE A QUATRE DIMENSIONS

Après dépouillement du matériel cartographique, on comptait encore une trentaine de points d'interrogation. Nous avons continué nos pérégrinations à la bibliothèque et parcouru des ouvrages se rattachant aux catégories suivantes: répertoires géographiques, volumes et revues traitant d'histoire générale, régionale ou locale, dictionnaires biographiques et généalogiques, guides touristiques, etc.

Nous faisons en réalité face à quatre types de problèmes particuliers. Premièrement, nous cherchions la correspondance entre les noms anciens et les appellations actuelles, par exemple, la correspondance entre Kennebecassis et French Village que nous avons trouvé dans Bernard (1935), vol. 1, p. 47.

Deuxièmement, il fallait obtenir les coordonnées de lieux introuvables sur une carte d'échelle appropriée, par exemple, les coordonnées de Sainte-Agnès de Charlevoix (47° 40'N, 70° 16'O) que nous avons trouvées dans le **Répertoire Toponymique du Québec**, (1978), p. 989.

Troisièmement, il fallait retracer les anciennes limites de certains territoires, par exemple, les comtés du Maine vers 1920, obtenues dans Starkey (1920), p. 2.

Quatrièmement, de nombreux cas nécessitaient des précisions supplémentaires, par exemple, le point terminal du Chemin du Lac dont nous avons obtenu la description dans Lizotte (1973) p. 44, et Richard (1955) p. 23.

La recherche s'est poursuivie aux Archives Nationales du Québec où nous avons noté les limites de la seigneurie du Madawaska à partir de l'acte de concession. Des renseignements ont

même été glanés sur le terrain au moyen d'une mini-enquête.

La liste exhaustive des toponymes cartographiés et des sources utilisées suit cet article.

UN IRREDUCTIBLE [ROC-DU-LOUP]

Malgré nos efforts, il s'est bien trouvé quelques irréductibles. En page 179 de la première édition, Thomas Albert mentionne Roc-du-Loup comme point terminal de la Route Militaire complétée en 1843. Impossible de repérer ce lieu sur une carte, dans les répertoires toponymiques ou même dans les articles portant spécifiquement sur le Portage de Témiscouata.

Pourrait-il s'agir d'une erreur typographique et Roc-du-Loup n'être qu'une déformation de Riv.-du-Loup. Les extraits suivants nous inciteraient à le croire:

"Après les travaux de 1783, c'est en 1840 que l'on modifia l'ancien tracé du Portage en faisant commencer le Chemin du Lac à Rivière-du-Loup. On qualifia longtemps cette nouvelle entrée du Chemin du Lac, le Chemin neuf (rue Témiscouata à Rivière-du-Loup)." Lizotte (1973), p. 44.

"Avant de parler des pionniers de St-Ludger, il faut faire mention du fameux "Chemin du Lac". Car la première rue de St-Ludger, désignée maintenant du nom de rue Témiscouata s'appelait d'abord le chemin du Lac". Richard (1955), p. 23.

De plus, sur la carte de Bouchette fils (1846), on indique un chemin appelé New Road, aboutissant à un mille au nord de l'église de St-Patrice. Documents à l'appui, nous avons inscrits les deux toponymes (Roc-du-Loup et Rivière-du-Loup) comme équivalents.

ET UN AUTRE [RIVIERE DU CAP A L'ORIGINAL]

En page 37 de la première édition, l'abbé Albert cite le rapport du sieur Joseph-Nicolas Gauthier, lequel aurait parcouru le trajet Shédiac-Québec, à l'hiver 1756. Il déclare avoir suivi la rivière du Cap à l'Original et débouché sur le fleuve St-Laurent.

Il y a possibilité de retrouver le Cap à l'Original même sur des cartes du dix-huitième siècle; par contre, aucune trace d'une rivière de ce nom. Compte tenu de l'ensemble de la citation, il nous paraît peu logique que le dénommé Gauthier se soit retrouvé si bas sur le fleuve, près de Rimouski.

Y aurait-il eu confusion avec la rivière des Caps? Cela rendrait le trajet plus plausible. Faute d'éléments plus probants, la question reste ouverte.

ET LA SEIGNEURIE DE BELLE-ISLE?

Quelques pages plus loin, il est question de la seigneurie de Belle-Isle:

"Ces deux Robichaud appartenaient à une très ancienne famille acadienne de la rivière Saint-Jean, anoblie par les gouverneurs français du fort Saint-Jean, pour services signalés, et à qui on avait concédé la Seigneurie de Belle-Isle, dans le comté actuel de Queens, où nous trouvons encore une baie du nom de Belle-Isle."

Albert (1920), p. 43

Pierre-Georges Roy dans son *Inventaire des concessions en fief et seigneurie* (vol 4, p. 38) confirme l'existence d'un fief ainsi nommé. Mais il s'étend de part et d'autre du détroit de Belle-Isle, couvrant 6 lieues de front le long de la "coste des Esquimaux" et autant sur l'île de Terre-Neuve.

Par contre, Raymond écrit dans *The River St. John* (p. 86) qu'Alexandre le Borgne de Belleisle s'est installé sur les rives du Saint-Jean vers 1736, près de l'embouchure de la baie du même nom. Ses filles Françoise et Marie auraient épousé des Robichaud et se seraient installées aux environs. On trouve confirmation de ces alliances dans Tanguay (1889) vol 6, p. 601-602. On y apprend même que Marie Beliste et François Robichaud ont eu un fils, Anselme. C'est l'un des deux prénoms auxquels Thomas Albert fait allusion à la page 42.

Va pour la lignée. Mais l'existence juridique de cette seigneurie reste à confirmer. La localisation que nous en donnons est approximative. Elle s'appuie sur un fait d'occupation non sur une attestation légale. En a-t-il jamais été autrement?

LE CAS DE FORT FREDERICK

Toute règle a ses exemptions; nous ne dérogeons pas à ce principe. Notre ligne de conduite était de respecter les indications de Thomas Albert. Or aux pages 72 et 74, celui-ci fait correspondre Sainte-Anne et Fort Frédéric. Il s'agit d'une mauvaise association, Fort Frédéric renvoyant plutôt à l'emplacement de St-Jean aux environs de 1758 (Rayburn, 1975, p. 242). Nous avons donc, malgré tout, corrigé Thomas Albert sur ce point en plaçant le fort Frédéric à Saint-Jean et non à Fredericton.

LES LIMITES DES TERRITOIRES

La cartographie des territoires n'est pas allée sans problème. Ainsi Québec, Bas-Canada, Canada et Nouvelle-France sont représentés sur l'une des cartes comme équivalents mais distincts chronologiquement. A travers le volume, ces dénominations représentent des aires différentes selon l'époque où il en est question. Il s'avérait impossible de traduire toutes les nuances exprimées sur une même carte. En soit notre solution n'est pas fautive; elle illustre un compromis entre la réalité historique et les contraintes graphiques.

Difficulté semblable pour le dessin des comtés: nous avons l'information pour en exprimer l'évolution spatiale et les variations d'appellation. (3) Nous avons choisi de les tracer tels qu'ils se présentaient, dans l'état ou les provinces concernées, à la date de publication de l'ouvrage, c'est-à-dire, en 1920. Cette remarque vaut également pour le Labrador, dont on sait que la frontière actuelle, non reconnue par le Québec, est postérieure à la sortie du livre puisqu'elle remonte à 1927.

VARIATIONS SUR UN THEME

Autre obstacle, les dédoublements et variations toponymiques. Par exemple, un nom pouvait désigner une localité mais aussi une paroisse ou un canton, un cours d'eau ou un accident géographique. (Grand-Sault vaut pour une chute ainsi nommée et représente également une agglomération). A l'Inverse, deux ou trois toponymes se trouvaient parfois accolés au même point. Il pouvait s'agir de variations temporelles, par exemple, les différentes appellations d'Edmundston: Madoueskak, Fort Madawaska, Petit-Sault, Edmundston, ou d'une utilisation concomitante, par exemple, les désignations Provinces maritimes ou Provinces de l'Atlantique utilisées indistinctement par Thomas Albert.

Nous avons vu des cas où deux unités étaient identifiées par le même nom. Pour un, St-Bruno désignait à l'origine un établissement vis-à-vis l'embouchure de la Grande-Rivière. On l'emploiera aussi pour désigner une paroisse de Van Buren.

Ces utilisations complexes ont supposé de fréquents retours au texte de base. Hormis les limites de paroisses et de cantons, chaque élément distinct a été cartographié.

L'ORTOGRAPHE

Une des consignes à respecter concernait l'orthographe de Thomas Albert. Il y a un manque d'uniformité à ce niveau. Baie Françoise et Grand-Sault sont écrits avec ou sans trait d'union. Pour Fort Kent et Rivière-du-Loup, l'auteur s'est amusé en plus avec les majuscules. Nous avons retenu la graphie la plus utilisée ou la plus pertinente selon les règles de l'écriture toponymique. Dans plusieurs cas il a fallu compiler la fréquence d'utilisation des différentes épellations utilisées pour en arriver à une décision.

Enfin, l'échelle choisie ne permettait pas une location précise de lieux tels la colline Martin ou Beaulieu. Il a fallu les indiquer avec l'agglomération les englobant.

Voilà... tout était en place, les règles à suivre édictées, la recherche terminée. Ne restait que le dessin à exécuter. Inutile d'insister sur les détails techniques. Mais l'histoire ne s'arrête pas ici.

CONCLUSION

On a beau avoir laissé de côté depuis un certain temps déjà les plumes à dessin et Thomas Albert, l'impression demeure qu'il y a encore énormément à faire.

Connaitre la toponymie madawaskayenne, c'est aller bien au-delà de sa cartographie. Des questions fusent. D'où viennent tous ces noms de lieux? Que signifient-ils? Comment et pourquoi se sont-ils transformés? Il ne s'agit pas d'une vaine enquête. Un toponyme, c'est un portrait, une image. Un nom de lieu reflète les valeurs d'une collectivité et témoigne des forces en présence sur un territoire.

Des cartes... il y en aurait à tracer, en séquence. Elles illustreraient les étapes de pénétration, la mise en valeur du Madawaska et

complèteraient à ravir une recherche toponymique approfondie.

Une seigneurie fut concédée en 1683 (bientôt 300 ans!) autour du lac Témiscouata. Elle s'appelait Madoueska. On sait peu de choses de ses propriétaires, de ses habitants. Quels liens l'ont rattaché aux établissements du Haut-Saint-Jean?

Pour ceux qui voudront dire et se raconter, reste du temps et un espace. C'est en ce sens que l'histoire n'est pas terminée.

REMERCIEMENTS:

Merci à M. Adrien Bérubé pour m'avoir permis de collaborer à cette réédition.

NOTES

1. Les co-auteurs de la nouvelle édition

voulaient que les cartes illustrent la sorte de "vision du monde" se dégageant de l'oeuvre de Thomas Albert. Pour ce faire, il fallait que les cartes soient le moins nombreuses possible. De cette façon il y aurait sur les cartes des endroits avec une grande densité de noms et d'autres endroits pratiquement désertiques. En d'autres mots les cartes devaient être intéressantes non seulement par ce qu'elles allaient montrer mais aussi par ce qu'elles ne montreraient pas. Il va sans dire que cette façon de procéder a posé des problèmes d'esthétique tout à fait particuliers.

2. La Marévie, c'est-à-dire le comté de Madawaska, l'ouest de Restigouche et le nord de Victoria.

3. Par exemple, le Madawaska fit d'abord partie du comté de Carleton, puis du comté de Victoria, avant de devenir lui-même comté en 1873.

Liste des toponymes cartographiés accompagnés des sources d'information utilisées

Cette liste contient les principaux documents utilisés pour localiser les noms de lieux contenus dans l'ouvrage de Thomas Albert.

Cela n'exclut pas que l'on puisse trouver des renseignements à d'autres sources.

Les références cartographiques renvoient aux cartes levées par Énergie, Mines et Ressources (système SNT de numérotage). Elles indiquent généralement la plus petite échelle (à partir du 1:4 000 000 ième) où un toponyme a pu être identifié.

Les appellations ont été inscrites d'après les règles suivantes:

- Lorsqu'ils sont différents, les noms de paroisse et de municipalité figurent côte à côte, le premier ayant préséance.

- Sont inscrits en majuscules et entre parenthèses les lieux que l'échelle des cartes ne permettaient pas de distinguer d'une agglomération plus grande.

- Les appellations en minuscules et entre parenthèses renvoient à des toponymes actuels, non utilisés par Thomas Albert.

1 - MAREVIE (localités ou lieux-dits)
AROOSTOOK
Restook

carte 1:1 000 000 Québec NL 19

BAKER-BROOK
MÉRUMTICOOK

carte 1:500 000 Québec-Edmundston N.T.S. no 21 N.W.

BRAUMFRAU
(Beechwood)
Bois-Francis

Rayburn (1975) p. 50

carte 1:250 000 Woodstock 21 J

(CONCESSION MAZEROLLES)

cadastre no 33 paroisse de Saint-Basile
carte voir Saint-Basile